Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260317-CCAS01012026-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de GUINGAMP

.....

C.C.A.S. DE PONTRIEUX
22260

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PONTRIEUX

L'an deux mille vingt-six le deux mars à dix-sept heures, le **Centre Communal d'Action Sociale** de la **Ville de PONTRIEUX**, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de PONTRIEUX, sous la présidence de Monsieur Samuel LE GAOUYAT, Maire de PONTRIEUX.

Présents :
MM. Samuel LE GAOUYAT, Philippe VILLECROZE, Claudie BELLEGUIC, Patrick HOUSSARD, Céline MAIRE,

Absents excusés : Sylvie TALDU, Marie-Noëlle VALLEE, Marie-Josée LEFEBVRE

Absents non excusées : Michèle LE JOUAN

Assistait également à la réunion : Angélique LACHE, Secrétaire de Séance

Date d'envoi des convocations : 23 février 2026

.....

DELIBERATION N°CCAS01/01/2026 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Rapporteur : Philippe VILLECROZE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2222-3 ;
- VU la délibération du 25 Octobre 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique en lien avec la Direction Départemental des Finances Publiques

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

CONSIDERANT les éléments susvisés,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS (le Président ne prenant pas part au vote) :

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260317-CCAS01012026-DE

- **APPROUVE** le Compte Financier unique 2025 du Budget C.C.A.S. de PONTRIEUX, selon la présentation ci-dessous :

DEPENSES	PREVUES	REALISEES
60632 – Fournitures de petit équipement	1 424.00	472.08
611 – Contrats de prestations de service	576.00	432.00
623 – Publicités, publications, relations publiques	4 500.00	4 414.71
6450 - Cotisations URSSAF	80.00	80.00
65133 - Secours d'urgence	565.25	0.00
65748 - Subventions	1 786.00	1 777.00
	8 931.25	**7 175.79**
RECETTES	**PREVUES**	**REALISEES**
002 – Excédent antérieur reporté	2 931.25	2 931.25
7478 - Subvention communale	5 000.00	5 000.00
752 – Revenus des immeubles	0.00	0.00
756 - Dons	1 000.00	1 500.00
	8 931.25	**9 431.25**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 2 255.46 €

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Samuel LE GAOUYAT.